

Réseau Sagne Tarn: un nouveau programme pour 2013-2014

Et c'est reparti pour un tour. Les sagnes ont toujours la côte, les pouvoirs publics sont toujours mobilisés pour poursuivre le travail engagé depuis douze ans maintenant sur le Tarn afin de préserver ces ressources naturelles majeures.

Pour 2013-2014, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Europe et la Région s'associent pour financer un nouveau programme de deux ans, refondé pour mieux répondre aux enjeux du territoire.

Le Réseau compte désormais 80 adhérents qui assurent à eux seuls la préservation de 1 000 ha de zones humides, près de 25% des zones humides connues du département. Il est donc important aujourd'hui de consolider ce réseau d'acteurs essentiels et de suivre correctement ces espaces de zones humides d'importance majeure pour les ressources en eau du Tarn.

Le nouveau programme redéfinit donc ses priorités et recentre son action sur l'accompagnement de proximité des gestionnaires.

3 grands axes de travail sont privilégiés:

- L'accompagnement des gestionnaires de zones humides adhérents du Réseau SAGNE, par une présence plus régulière et plus approfondie. Il s'agit là du cœur de métier du Réseau Sagne. Il est important maintenant d'assurer une présence et une disponibilité accrue, afin de conforter et de renforcer le réseau historique de personnes compétentes en matière de préservation des milieux sur le territoire.
- Sur les territoires où les zones humides ont été fortement dégradées et où il ne reste que quelques zones relictuelles (la partie aval du bassin d'Agout essentiellement), il est plus pertinent aujourd'hui de développer une approche

nouvelle visant à recréer des conditions de ralentissement des écoulements d'eau. Nous travaillerons donc sur ces secteurs avec les gestionnaires d'espaces, agriculteurs, forestiers, aménageurs... sur le thème plus large de **l'eau dans le sol**. Cette approche nouvelle doit permettre d'observer et d'apprendre avec les gestionnaires volontaires comment l'eau se comporte dans les sols en fonction des modes d'occupation de l'espace et des techniques culturales. Il s'agit de construire une **culture commune d'observation** des phénomènes hydrologiques, à partir de laquelle nous pourrions bâtir, avec les gestionnaires directement concernés, des propositions de solutions de gestion des espaces. Le but étant toujours de préserver nos ressources en eau, de ralentir les écoulements pour avoir une eau disponible dans les périodes critiques de sécheresse. Le Réseau Sagne,



va donc donner naissance au "Res Eau Sol".

- Et enfin, parce que le savoir n'a de sens que s'il est partagé, un volet sensibilisation et partage de connaissances via des journées d'échanges de formation, et d'animation autour des ressources naturelles locales que sont nos sols comme nos sagnes.

Et encore et toujours dans le Réseau SAGNE cette envie de coopérer, d'apprendre avec les gestionnaires, et d'avancer ensemble pour que les ressources essentielles soient encore disponibles demain pour nos enfants et petits enfants.

A Saint Amans Valtoiret, pendant tout l'été, le mercredi des sagnes



La commune de Saint Amans Valtoiret a de la constance dans ses projets, et contre vents et marées, elle avance. En 2006, elle contacte le Réseau SAGNE, et découvre qu'elle a sur son territoire communal près de 50 ha de sagnes. Mr ROUANET, conseiller municipal, se dit alors que ce patrimoine là, il faut le faire connaître, le partager. Il convainc Mme SARACCO, maire, et le conseil municipal d'étudier un projet de valorisation de ces sagnes. La sagne de Puech Balmes retient toute son attention. Située à proximité d'une piste

forestière, on pourrait facilement la mettre en valeur. Mais cette sagne est abandonnée depuis tellement d'années que les touradons de molinie et les saules y règnent en maîtres et la rendent impénétrable. Comment rouvrir cet espace? Qui voudra aller mettre des vaches dans un endroit pareil? Après un long dialogue avec les éleveurs locaux, ça patine, les éleveurs sont réticents devant la complexité de gestion d'un pareil site. Et puis, à force de discussion, la confiance se construit, doucement, sûrement. La communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré s'implique dans le projet à partir de 2011. Des espaces sont ouverts, débroussaillés, des zones sèches où les vaches peuvent se mettre à l'abri sont dégagées, une clôture est posée, et le pâturage peut commencer durant l'été 2012. Parallèlement, un sentier d'interprétation, pédagogique, ludique et esthétique, est

aménagé tout le long de la sagne, par le CPIE des Pays Tarnais : *le sentier de Puech Balmes où se cache le fameux drac !*



Une très belle mise en valeur du site, et pour couronner le tout, la Communauté de communes organise cet été pour accueillir le public autour de ce sentier magnifique, un programme d'animations variées qui visent à apprendre au public à regarder autrement, à prendre le temps d'observer, à se laisser prendre par l'esprit des sagnes.

Le **mercredi des sagnes**, des rendez vous à ne pas manquer durant tout l'été 2013.

Cette expérience montre combien un espace abandonné, peut retrouver aujourd'hui, par la volonté des habitants d'une commune, une vocation utile à tous. Le devenir de la sagne est devenu l'affaire de tous.

Résultat, la sagne est préservée, l'eau de la montagne bien gardée, les habitants heureux de découvrir les richesses de leur espace de vie, d'accueillir des visiteurs, les éleveurs de retrouver des espaces de pâtures... tout ceci grâce à une dynamique locale positive qui invite à l'intelligence et au respect du patrimoine.

Renseignements sur <http://hautevalleeduthore.overblog.com/>



Inventaire des zones humides: connaître pour ne pas détruire



En France on aime faire des inventaires. Inventaire du grand et petit patrimoine bâti, inventaire des savoirs populaires, inventaire faunistique, floristique, inventaire des pommiers, des clochers, des pigeonniers, inventaire de notre richesse nationale..... Alors pourquoi les zones humides échapperaient-elles à ce goût immodéré de l'inventaire ?

Pourquoi faire un inventaire de zones humides? Tout simplement parce que l'ignorance est le pire ennemi des zones humides ; parce que nul n'est sensé ignorer la loi, mais pour appliquer le volet zones humides de la loi sur l'eau, encore faut-il savoir où sont les zones humides.

L'inventaire a donc pour fonction première **D'ALERTER**. De permettre un partage de la connaissance afin d'éviter des destructions de zones humides par manque de connaissance. L'Administration qui fournit cette information (lorsqu'elle en dispose) parle de « porter à connaissance », afin de permettre des prises de décisions en toute connaissance de cause. L'inventaire des zones humides facilite l'application de la loi en la matière et prévient les conflits.

Comment fait-on un inventaire de zones humides et quelle est sa portée juridique ? Le vocabulaire est ici important.

La première étape consiste à **IDENTIFIER** les espaces qui sont en nature de zones humides. La loi sur l'eau, fixe les critères permettant d'identifier la nature de zone humide d'un terrain. Ces critères sont liés à la pédologie (étude du sol) et à la végétation (présence de plantes indicatrices de zones humides).

Une fois que l'on a identifié la zone humide, on va en **DECRIRE**

les caractéristiques hydrologiques (comment l'eau flue dans le sol), et écologiques (quels sont les plantes et les habitats que l'on observe).

Enfin, on finit par la **DELIMITATION** de la zone humide. Là encore des critères stricts de méthode de délimitation sont décrits par la réglementation (arrêtés de 2008 et 2009).

Ces trois étapes sont fondamentales. Le niveau de précision de la délimitation des sites sera variable selon la situation. Si l'on souhaite juste faire un porter à connaissance, être dans une démarche d'alerte (attention là il y a une zone humide), la délimitation se fera avec quelques points repères et après analyse du fonctionnement hydrologique du site par l'expert qui réalise l'inventaire. Si l'on est dans une situation de contentieux juridique, de calcul de surface impactée par un aménagement impliquant la mise en œuvre de mesures de correction ou de compensation, là la délimitation se

fera de manière beaucoup plus précise et détaillée.

L'inventaire est donc un outil d'alerte très intéressant, qu'il faut savoir manier. Il joue un rôle d'aide à la décision important dans le cadre de projets d'aménagement, mais il est important d'en connaître les limites :

- Un inventaire n'est jamais exhaustif
- Un inventaire est avant tout un document d'alerte, il ne peut avoir de portée juridique. Dans le cadre d'un contentieux il doit être complété par une expertise de terrain approfondie.

Outil utile et efficace, il ne dispense pas de réfléchir, d'observer, d'analyser sur le terrain les différentes situations.

Une formation spécifique à la réalisation et l'utilisation des outils d'inventaire sera proposée à l'automne.

Affaire à suivre...

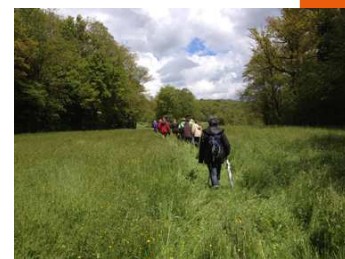
Actualités: Journées Nature et Fête des Sagnes

Journée nature en Sidobre, avec le soleil...

C'était le 25 Mai de cette année 2013, une année d'un printemps que nous qualifierons de « pourri » pour nous, un bonheur certainement pour les sagnes qui en avaient plein la panse. Froid, pluvieux, la grêle, même ce jour là, et puis... les nuages se sont écartés, la pluie a fait une pause, le soleil s'est presque montré et notre petit groupe d'une vingtaine de personnes est parti à la découverte du mystérieux Sidobre, en compagnie des propriétaires des lieux. On y a cru, la nature nous a entendus, et ce fut une très belle après-midi, une balade entre sagnes, forêts de feuillus, prairies fleuries, et rochers gigantesques. La cabrette a chanté, Agnès de Fanti nous a conté les histoires de cette terre en occitan, et a poussé la chansonnette.

Jo Filhol a fait parler les pierres et les légendes, Jacques Thomas a remonté le temps dans le secret de la sagne, et pour finir cette douce balade au cœur du Sidobre, un bon chocolat chaud partagé à l'auberge de Crémaussel.

Un moment simple et beau, et fort comme le Sidobre.



Une date importante à réserver :

Samedi 21 Septembre 2013
Venez nous rejoindre pour la prochaine édition de **la Fête des Sagnes à Anglès**, cette année.

Au programme : balade dans un lieu magique, des surprises, de la convivialité, du soleil, de la musique, des moments à partager....

Des nouvelles très bientôt sur www.rhizobiome.coop

Lettre d'information diffusée par la poste aux adhérents et par courriel à 250 partenaires du Réseau SAGNE